

# Recyclage écologique des batteries de voitures

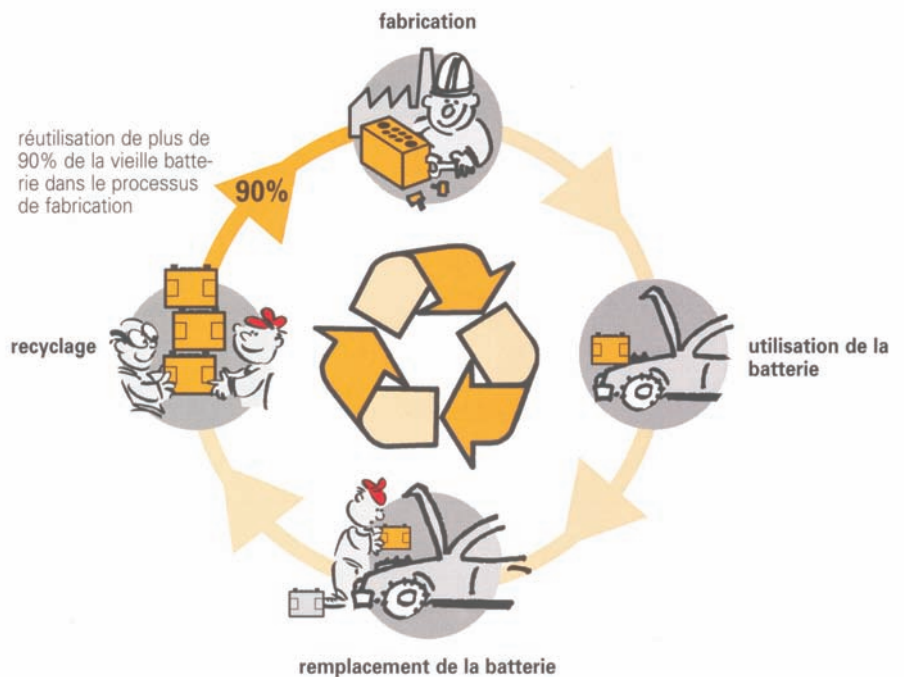
Pour le financement du recyclage écologique des batteries de voitures, les constructeurs/importateurs prélèveront dès le 01.01.2004 une taxe d'élimination anticipée (TEA) sur les batteries neuves. Elle se monte à CHF 5.50 pour une batterie de voiture et à CHF 3.00 pour une batterie de moto.

Les taux reflètent les coûts empiriques pour une élimination spécialisée des batteries. En contrepartie, les batteries de démarrage sont reprises sans discussion par les points de vente. Ceci est important, car le consommateur porte également une responsabilité. Les batteries de démarrage sont des déchets spéciaux et ne doivent pas être déposés n'importe où.

## Recycling

Plus de 90% des matériaux contenus dans les vieilles batteries de voitures peuvent être utilisés pour la fabrication de nouveaux produits. Par exemple, le plomb solide des grilles, des connexions et des pôles est fondu et réutilisé pour la fabrication de batteries neuves. L'acide des batteries, après adjonction de soude caustique, devient du sulfate de sodium qui, cristallisé et séché, peut être utilisé dans l'industrie chimique pour la fabrication de produits à lessive. La maison Metallum SA de Pratteln (BL) recycle env. 16'000 tonnes de batteries usagées par année.

La récupération des batteries usagées d'automobiles, de véhicules utilitaires et de motocycles : c'est facile !



### Cette action est soutenue par:

- AVB Batterie SA
- Banner Batterien (Schweiz) AG
- Robert Bosch AG
- Leclanché SA
- Levo Batterie AG
- Métraux SA / Technomag AG
- RHIAG Group Ltd
- Santsis J. Göldi AG
- Wälchli Bollier AG
- ACS Automobils Club Suisse
- UPSA Union Professionnelle Suisse de l'Automobile
- auto-suisse Association Importateurs Suisses d'Automobiles
- TCS Touring Club Suisse

### Obligation de restitution – vous êtes aussi responsable !



La loi le dit clairement : nous sommes tous responsables ! Des batteries d'accumulateurs électriques usagées sont des déchets spéciaux et n'ont pas de place n'importe où. Vous, en tant que consommateur, avez l'obligation de restituer les batteries usagées d'automobiles, de véhicules utilitaires et de motocycles. Le plus simple est de les rapporter au point de vente.

### Obligation de reprise



Selon la loi, les commerçants, les producteurs et les importateurs de batteries ont l'obligation de reprendre les batteries usagées d'automobiles, de véhicules utilitaires et de motocycles qu'ils vendent et d'en assurer une élimination professionnelle.

### Comment est financé le recyclage ?



Lors de chaque livraison de batteries neuves, le fournisseur nous facture une part des frais de recyclage sous la forme d'une taxe anticipée de recyclage (TAR) que nous devons répercuter sur le client. Cette taxe de recyclage fait partie du prix global mentionné dans l'offre et s'élève à :

- Fr. 5.50 pour une batterie d'automobile ou de véhicule utilitaire
- Fr. 3.- pour une batterie de motocycle.

### Chez nous, la reprise est gratuite

### Les partenaires d'Accuret vous garantissent :



- une reprise gratuite par votre fournisseur de vos batteries électriques usagées ;
- l'acheminement des batteries électriques usagées vers une entreprise de recyclage spécialisée et écologique. Plus de 90% des matériaux récupérés sont réutilisés pour la fabrication de batteries neuves.

### Les batteries seront-elles plus chères?

En principe, c'est au marchand de facturer la TEA au client. Beaucoup le feront effectivement. L'influence sur le prix de vente moyen de CHF 180.00 (selon la comparaison de prix effectuée par le TCS en août 2002 pour une batterie d'une capacité de 44 Ah, soit ampère-heure), est toutefois minime. La comparaison de prix montre également que l'on paie plus du double chez un marchand cher qu'auprès d'un marchand bon marché pour une batterie de qualité identique.

C'est pourquoi, pour les batteries également, celui qui veut acheter à un prix avantageux doit demander des offres et comparer les prix. La TEA n'est qu'une petite partie du prix de vente d'une batterie, mais qui représente une solution efficace pour l'environnement.

Avec des batteries sans «couvercles», on ne doit plus se préoccuper de l'eau. Eu égard à leur faible consommation d'eau, les batteries de ce type ne devraient en règle générale pas sécher.

Lors d'un achat dans un garage, un service auto électrique et auprès de fournisseurs de pneus, l'échange se fait sur place. Le TCS recommande: avant d'échanger la batterie, demander le prix d'une nouvelle batterie y compris le montage et comparer les prix. Cela vaut la peine, car les différences de prix sont grandes.

Les membres TCS en panne de batterie peuvent en acheter une nouvelle directement auprès du patrouilleur via le téléphone 140 si celle-ci s'avère défectueuse. Le prix auprès du TCS comprend également la TEA et

Suivant les principes de l'ordonnance sur la publication des prix à la consommation, la TEA fait partie du prix total offert. D'éventuelles allégations d'un fournisseur, selon lesquelles le montant de la TEA doit être ajouté au prix offert, ne doivent pas être acceptées par le client. Dans tous les cas, la TEA est comprise dans le prix de la batterie.

### Exemple de communication de prix / offre:

Batterie 44 Ah  
Prix CHF 180.– (y.c. CHF 5.50 TEA)

### Commentaire

Lorsque le client demande le prix, on doit lui dire que la batterie coûte CHF 180.– et que ce prix comprend une taxe d'élimination anticipée de CHF 5.50. C'est la raison pour laquelle l'ancienne batterie est reprise sans frais.

### Exemple de déclaration sur la facture ou la quittance

Batterie 44 Ah*	CHF	161.80
vRB	CHF	5.50
7.6% MwSt.	CHF	12.70
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>180.00</b>

\* Prix selon calculation individuelle du vendeur

### Commentaire

Lorsque le client paie la batterie, le total correspond au montant de l'offre. Si exceptionnellement la mention de la taxe anticipée de recyclage a été oubliée dans l'offre, le client trouve la mention sur la facture. Le montant total à payer correspondant à l'offre, le client devrait être satisfait.



### Conseils pour l'achat de batteries

La capacité adéquate de la batterie, par exemple 44 Ah, est définie par le fabricant de voitures lors de la production. L'illustration montre où les Ah sont indiqués sur une batterie. Lors d'un achat de remplacement, il est donc judicieux de choisir la même capacité. De légères différences contre le haut, par exemple 47 Ah ou plus au lieu de 44 Ah, ne posent pas de problèmes, pour autant qu'il y ait suffisamment de place pour l'installer. Toutefois, plus la batterie compte de Ah, plus elle est chère.

L'ancienne batterie est recyclée écologiquement.

### Règles à observer lors de l'achat d'une batterie:

Relever dans la voiture la capacité en Ah (ampères-heure) de l'ancienne voiture.

- Si la nouvelle batterie coûte moins de 3 francs par Ah, le prix est avantageux.
- Si la nouvelle batterie coûte plus de 4 francs par Ah, montage compris, il ne devrait pas être difficile de trouver une offre plus intéressante.